

M. GARDINER: Quelle quantité de grain et de charbon, respectivement?

L'hon. M. CARDIN: 246,227 tonnes de houille; 157,975 tonnes de grain; 100,000 tonnes de cargaison générale. Cela ne comprend pas le bois de construction et le bois de chauffage.

M. GARDINER: Le ministre pourrait-il nous dire d'où vient la cargaison générale.

L'hon. M. CARDIN: Je crains de ne pouvoir le dire.

M. GARDINER: S'agit-il ici de marchandises générales expédiées de ce port et y arrivant?

L'hon. M. CARDIN: Oui.

M. GARDINER: En guise de protestation j'aimerais à dire un mot au sujet de ce crédit. A ce que je puis en juger, le port de Québec ne peut guère se développer tant que nous n'aurons pas des tarifs de transport qui lui assureront du trafic. Il est à ma connaissance qu'aussitôt que le grain cesse d'être sous la surveillance des cultivateurs de l'Ouest, ce qui arrive quand il a atteint Fort-William, ils n'ont plus rien à dire quant à sa destination. La députation peut être sûre que les expéditeurs de grains aux ports anglais ou aux autres ports européens l'expédieront par la voie la plus économique. Nous avons entendu dire, par exemple, que la compagnie d'éleveur de Saskatchewan s'est fait récemment construire un grand élévateur à Buffalo. On l'a construit vraisemblablement parce que c'est la route que va prendre notre grain au détriment des ports de la baie Géorgienne. M'est avis que si ce Gouvernement, ou tout autre qui lui succédera, désire faire des ports du Canada ce qu'ils devraient être, il aura tout d'abord à rechercher le meilleur moyen de faire expédier notre grain de ces ports au meilleur marché possible. Selon moi, le premier devoir qui s'impose au Gouvernement à l'heure actuelle, c'est de déterminer les tarifs de chemins de fer, par exemple, en destination du port de Québec, et tant que le Gouvernement n'en sera pas venu là, je m'opposerai à toute dépense d'argent pour ce port. Quand le Gouvernement nous démontrera qu'il a un ardent désir de voir à ce que tout le trafic qui part du Canada et celui qui y vient, soit transporté aux mêmes tarifs que ceux en vigueur aux Etats-Unis, je consentirai alors à donner tout mon concours au Gouvernement pour faire toute dépense nécessaire afin que nos ports canadiens soient ce qu'ils devraient être.

M. GOULD: On dit que 1,507 est le chiffre normal des têtes de bétail expédiées du port

de Québec. Il me paraît bien que les cultivateurs de la province de Québec, eux-mêmes, s'ils jugent cette dépense nécessaire, ont fait preuve de négligence en n'élevant pas plus de bouillons pour l'exportation qui se fait de leurs propres ports.

M. PARENT: Ils s'occupent plus d'industrie laitière que d'élevage.

M. GOULD: Je ne puis m'empêcher d'admirer la générosité dont le Gouvernement fait preuve en pourvoyant le port de Québec de tant d'installations pour desservir la région intérieure à l'ouest des Grands lacs, dont les représentants combattent cette dépense. Si les gens du Québec veulent développer leur port, à coup sûr ils auraient dû créer un plus fort courant de trafic par ce port; mais ils ne me paraissent pas vouloir son développement.

On a dit, ce soir, que pour d'excellentes raisons d'affaires le grain de l'Ouest ne peut être acheminé sur le port de Québec, parce que l'achat de tout le matériel roulant qu'il faudrait à cette fin imposerait à la compagnie un fardeau énorme, quels que soient les tarifs. Par une lettre qui m'arrive j'apprends de l'Ouest, de cultivateurs établis le long de la frontière, qu'ils se manifeste là-bas un fort sentiment, des deux côtés, en faveur de la réciprocité avec le Canada. Nous, du Canada, nous avons dans nos statuts, une offre de réciprocité aux Etats-Unis. Je pourrais aussi déclarer que j'ai relevé dans les journaux de ce matin l'opinion que le jour n'est pas loin, où les Etats-Unis s'adresseront de nouveau au Canada en vue de conclure un pacte de réciprocité, du moins pour l'échange des produits naturels. Dès ce jour, disparaîtra le droit de 40 cents le boisseau sur le blé, droit édicté par le tarif Fordney-McComber. J'ai l'impression que le gouvernement de Washington se rend maintenant compte de son erreur en frappant d'un tel droit notre exportation de blé, et de notre bétail. Cela nuira au trafic, qui autrement aurait pris le chemin du port de Québec ou des autres ports de l'est.

M. POWER: L'honorable député veut-il nous convaincre que nous devrions voter contre la réciprocité?

M. GOULD: Je ne pense pas qu'il soit possible de faire un discours qui puisse convaincre mon collègue de voter contre la réciprocité. Je n'ai jamais, moi-même, voté contre. J'ai toujours été un adepte de cette politique et je lui donnerais mon vote ce soir ou en aucun temps où j'aurai l'occasion de le faire.

M. POWER: Mais si mon honorable ami nous démontre qu'il serait mieux pour nous de ne pas favoriser la réciprocité, nous aurions,